



## Morsure de chien( jugement)

Par **sisi**, le **05/12/2007** à **22:12**

Bonjour,

Je viens d'assister aujourd'hui à un jugement en tant que accusé pour morsure de chien sur ma petite voisine agée de 5 ans au moment des faits. Ceci c'est passé en Avril 2007, l'enfant n'a rien eu de grave, deux points de sutures au niveau du bras. Je reconnais bien evidement que mon chien l'ai mordu, mais ce jour ci elle etait seule dans la rue sans aucune surveillance et etait en train de rentrer dans mon jardin pour parler avec mes enfants. Le chien lorsqu'il l'a vu entrer a couru vers elle et elle est partie en courant et criant puis le chien l'a mordu au bras. Il l'a lache de suite. Il s'agit d'un labrador croisé avec un rottweiler. J'ai confié le jour même mon chien a un veterinaire.

Aujourd'hui la mère a declare que sa fille n'était pas seule mais avec sa tante. Ce qui n'est pas vrai, puis elle a declare que sa fille est depuis perturbé psychologiquement alors que peu de temps après cette agression ils ont acquit un pitbull. Je n'ai pu me defendre, on ne m'a pas laisse m'exprimer. On m'a juste demander si je reconnaissais les faits ( que c'etait bien mon chien qui avait mordu cette petite fille).

Le témoin soit disant présent le jour des faits n'etait pas present à l'audience(la tante).

J'aimerais savoir si il y a faute de procédure, quels sont mes recours? Est ce que la parole d'une enfant de 5 ans est valable devant un tribunal? Car ils se sont contentés de demander à la petite avec qui elle etait au moment des faits? Je ne nie en aucun cas que j'ai une part de responsabilité dans cette accident, mais je voudrais que la justice prenne en consideration que l'enfant etait seule dans la rue , sans surveillance et qu'ils ont mentis devant la justice(perturbe psychologiquement (dit par la mere à la juge) sans aucun rapport médicale d'un psychologue et le fait que la mère dise que sa fille etait accompagné.

Que me conseillez vous?

Je vous remercie d'avance.

Cordialement

Sylvain

Par **cyril76**, le **03/01/2008** à **21:26**

Bonjour, je sais que ça fait quasiment un mois que vous avez écrit mais j'aimerais savoir si vous avez pu résoudre votre problème ?

Une question aussi : aviez vous pris un avocat ? c'est vrai que prendre un avocat pour une morsure de chien peut paraître ridicule mais étant donné que vous n'avez pas à faire à des personnes honnêtes !!